

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exerceice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Date de la convocation
13 Février 2023

Date d'affichage
13 Février 2023

Objet de la délibération

Séance du 23 Février 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-trois Février
A 18 heures 30, le Conseil Municipal de Plounévez-
Quintin, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de M. LE VOT Rémy, Maire
Présents : LE VOT Rémy, LE BOËDEC Bernadette,
BURLLOT Eric, BAU Loïc, NICOLAS Cécile, COATMELEC
Alain, LE GUELLEC Jean-Pierre, LE SCRAIGNE
Marlène, BERNARD Mickaël, LAUNAY Nelly, GODET
Jacqueline, JÉGOU Florian, LUCAS Annie, FRAVAL
Véronique, LE CORRE Marie-Noëlle

Absents excusés :
Secrétaire(s) : FRAVAL Véronique

Liste des délibérations :

- N°1 – Affectation du résultat budget commune
- N°2 – Affectation du résultat budget assainissement
- N°3 – Cession bâtiment Place de la Poste
- N°4 – Convention chemin grande randonnée
- N°5 – Groupement de commandes voirie
- N°6 – Subventions aux associations 2023-2
- N°7 – Acceptation don d'un bien
- N°8 – Autorisation au Maire Virements de crédits
- N°9 – Transfert compétence PLU à la CCKB

Fait à Plounévez-Quintin le 23 Février 2023

Le Maire : Rémy LE VOT

